

Netcom

Réseaux, communication et territoires

35-1/2 | 2021

Dispositifs numériques et villes durables. De l'interaction à l'engagement

Notes de recherche

Les espaces de coworking : des instruments de résilience territoriale pour l'après-Covid ?

Coworking spaces: tools for spatial resilience in the post-Covid era?

DIVYA LEDUCQ

<https://doi.org/10.4000/netcom.5677>

Résumés

Français English

Depuis un an, l'ensemble des nouveaux espaces de travail collaboratifs et des tiers lieux, dont les espaces de coworking (ECW) sont affectés par la pandémie. Une revue de presse systématique en tant que méthode qualitative originale permet d'acquérir un matériau secondaire contextualisé à travers des témoignages et exemples précis en France. Cette note de recherche présente les principaux résultats concernant les solutions mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise sanitaire et la diversification des télétravailleurs qui fréquentent les ECW. Dans une dimension prospective, nous étayons l'hypothèse que le coworking post Covid-19 puisse être un instrument au service de la résilience des territoires à partir de plusieurs entrées analytiques : l'échelle spatiale, les pratiques urbanistiques et le rôle des politiques publiques.

Over the past year, all new collaborative workspaces and third places, including coworking spaces (CWSs), have been affected by the pandemic. A systematic press review represents an original qualitative method to acquire contextualized secondary material through narratives and detailed cases in France. This research note reports the main results concerning the implemented strategies to cope with the effects of the crisis and regarding the increasing diversification of the remote workers using CWSs. In a future-oriented approach, we support

Entrées d'index

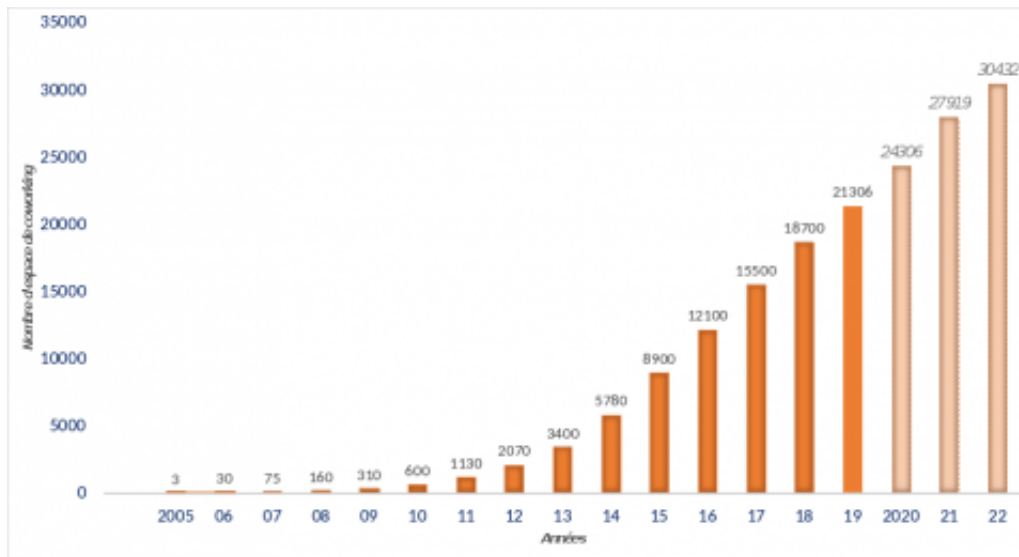
Mots-clés : aménagement du territoire ; Covid-19 ; régénération urbaine ; ruralité ; télétravail

Texte intégral

INTRODUCTION

- 1 Depuis un an, la pandémie du Covid-19 a affecté nos habitudes en matière de travail et tend aussi à modifier durablement nos modes de vie. Au-delà des effets immédiats de la crise, notre ambition est de détecter les tendances qui se renforcent et les changements en cours concernant ces espaces collaboratifs de travail. Rappelons que dès le début des années 2010, les espaces de coworking (désormais : ECW) s'apparentent à des tiers lieux de travail, qu'ils connaissent une croissance continue dans le monde comme le montre le Graphique 1, et qu'ils constituent à ce titre un véritable enjeu d'aménagement et de développement pour les territoires (Leducq et Ananian 2019).

Graphique 1 : Une croissance continue du nombre d'ECW dans le monde (2005-2022)*



Source : Divya Leducq (2020 : 45) d'après *Deskmag Forecast* (2018a ; 2019) ; GCUC (2017) ; Knoll CoWorking (2016)

- 2 * Pour les années 2020 à 2022, il s'agit de prévisions, calculées avant la crise du Covid-19.
- 3 Cet intérêt pour les nouveaux espaces de travail collectifs dans les territoires est démontré par le fait qu'un nombre croissant de travaux de recherche ait été mené sur les ECW par des chercheurs de différents horizons géographiques, disciplinaires et thématiques. Un état de l'art récent (Leducq 2020) a montré que la littérature française et plus généralement francophone (Scaillerez et Tremblay 2017 ; Ananian *et al.* 2020) est abondante sur le sujet tant les leviers du dynamisme territorial sont au cœur des préoccupations socio-économiques, des discours politiques et donc des intérêts scientifiques. Ainsi, les travaux de Moriset (2014 ; 2017) situés dans la suite de ses études sur les effets du numérique en ruralité sont reconnus comme précurseurs. La thèse et les travaux de Ferchaud (2016 ; 2017) ont quant à eux permis de contribuer à une analyse empirique détaillée des tiers lieux dans la fabrique des communautés urbaines. Ce que l'on constate également, c'est une nette prédominance des travaux en sciences économiques, sociales et de gestion, même si des travaux de géographie économique ont été publiés plus récemment et en nombre assez conséquent sur le sujet (Liefoghe et Leducq 2017 ; Liefoghe 2018). On peut également renvoyer plus

spécifiquement aux contributions de Vidal (2017) qui, à partir du cas d'étude de Melchior Coworking dans le Grand Lyon, souligne les apports pluriels et innovants des ECW pour les milieux de vie et de travail périurbains, à l'article de Marinos (2018) sur la structuration des réseaux de tiers lieux en Région Bretagne ou encore au consortium de Lejoux *et al.* (2019) qui sonde les motivations à la mobilité des coworkers en Région Rhône-Alpes-Auvergne. Parallèlement, à l'échelle internationale, on relève bien évidemment des articles isolés également en nombre croissant depuis 2017 dans des journaux scientifiques anglophones, renvoyant aux champs de la science régionale ou de l'aménagement de l'espace. Nous retenons ici plus spécifiquement ceux qui abordent ou approfondissent le lien au territoire, central dans nos analyses : Mariotti *et al.* (2017) sur les schémas de localisation des ECW à Milan ; Brown (2017) dans les espaces au faible degré d'urbanité ; Capdevila (2017) sur l'apport des ECW aux places créatives ; Di Marino *et al.* (2018) sur la transformation de certains équipements publics comme les bibliothèques en tiers lieux de travail, Jamal (2018) sur l'attrait des villes moyennes pour les télétravailleurs et indépendants ; Merkel (2018) pour une géographie radicale du coworking, Fiorentino (2019) qui explore les liens entre ECW et développement local ; et enfin Tintiangko (2020) sur la montée en puissance des ECW dans le Grand Manille. Enfin, la mise en ligne récente ou en cours de numéros spéciaux de revues scientifiques (*European Planning Studies, Geoforum, Sustainability*) et la multiplication des directions d'ouvrages collectifs liés à des programmes de recherche internationaux dédiés au coworking (Krauss et Tremblay 2019 ; Orel *et al.* 2021 ; Mariotti *et al.* 2021) vient confirmer tout l'intérêt de la question des tiers lieux de travail pour de très nombreux territoires, dont il est à souligner que, dans leur grande majorité, les cas d'étude restent encore très centrés sur l'Europe et les métropoles.

4 Dans cette note de recherche, nous nous appuyons donc conjointement sur des connaissances théoriques et empiriques acquises depuis 2017 sur ces nouveaux espaces de travail grâce au programme COWORK-CVL financé par la Région Centre-Val de Loire, et sur une revue de presse française compilant près de 300 articles, avec comme entrée clé celle du coworking¹ sur l'année écoulée depuis le premier jour du premier confinement (Tableau 1).

Tableau 1 : Revue de presse sur les effets du Covid-19 sur les ECW en France

Titres nationaux	Nombre d'articles recensés (requête SQL = « coworking » when:1y)
Le Figaro	107
Les Échos	82
Le Monde	43
Libération	15
Le Point	8
Challenges	4
Recherche aléatoire dans les titres de la presse régionale	Corse matin, Dernières nouvelles d'Alsace, L'Union, La Dépêche, La Nouvelle République, La République des Pyrénées, La Voix du Nord, Le Dauphiné libéré, Le Progrès, Ouest France, etc.

Auteure : Divya Leducq, 8 mars 2021

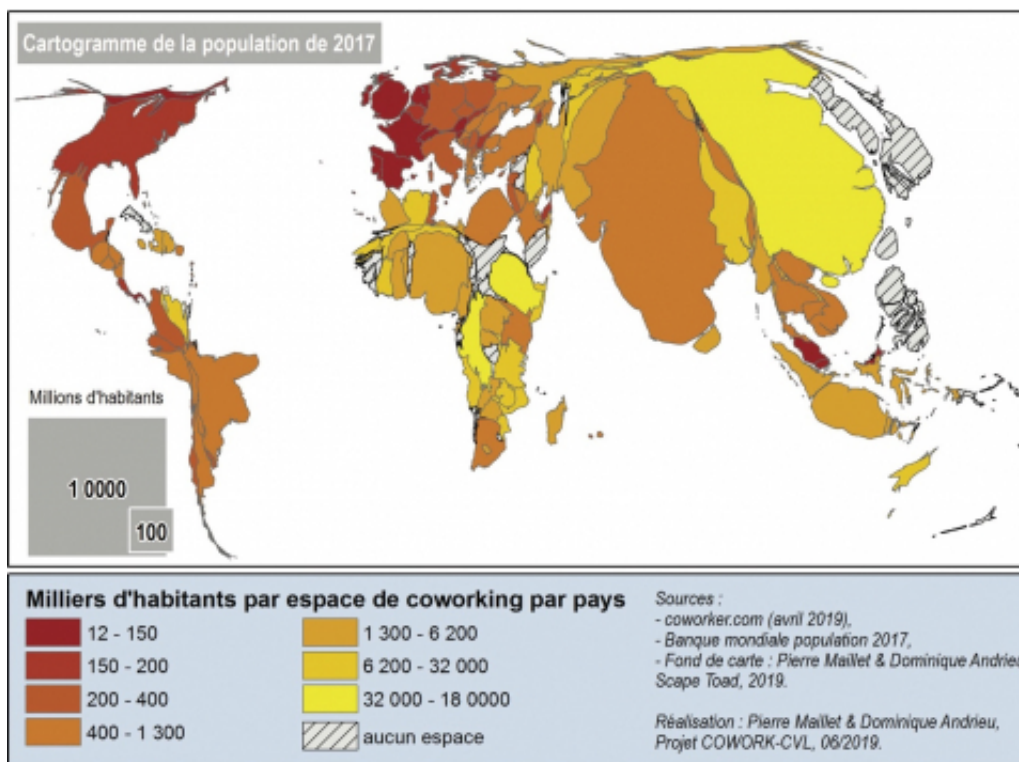
5 Cette méthode qualitative originale permet d'acquérir un matériau secondaire contextualisé et territorialisé à travers des témoignages et des exemples précis en France, sans se limiter en amont à une région géographique précise, évitant ainsi un biais cognitif. Elle nous autorise à documenter d'une part, les solutions mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise sanitaire sur le coworking et d'autre part, l'essor et la diversification des télétravailleurs qui sont amenés à fréquenter les ECW. Enfin, dans une dimension prospective, nous étayons l'hypothèse que le coworking post Covid-19 puisse être un instrument au service de la résilience des territoires en prenant en compte différentes échelles d'analyse.

1. L'AVENIR DES ESPACES DE COWORKING (REMIS) EN QUESTION

6 Le coworking en plein essor avant le début de la crise sanitaire du Covid-19 a connu un ralentissement lié aux confinements, aux couvre-feux et aux règles de distanciation sociale dans plusieurs pays d'Europe et du monde. La France qui comptait plus de 1200 ECW en 2019 (CGET 2019), soit l'un des pays les plus dotés en nombre d'ECW sur la planète (Carte 1), a été particulièrement affectée. Toutefois, à partir de l'analyse de la fréquentation des ECW, on observe des effets directs et disparates de la pandémie laissant à penser à un phénomène classique de destruction créatrice schumpétérienne similaire à de nombreux secteurs innovants (Aghion *et al.*, 2021).

8

Carte 1 : Nombre d'espaces de coworking dans le monde en 2019



Source : Andrieu *et al.* (2019), Delabos (2019), Leducq (2020 : 108) ©COWORK-CVL

9 Premièrement, la confiance des gestionnaires d'ECW a été mise à mal par des mesures comme l'obligation de fermeture des lieux accueillants du public ou le classement en secteur d'activités non essentielles. Ainsi, de nombreux ECW fragilisés ont connu une baisse de leur fréquentation (*Les Échos* 2020) - jusqu'à 90 % (Fagot 2020) - liée à la résiliation des abonnements de coworkers ou en raison de mesures sanitaires compliquées à mettre en œuvre ou à faire respecter, notamment dans les ECW de petite taille (Scheffer 2020). Les ECW de plusieurs centaines de places ont aussi vu leur rentabilité diminuer en raison des mesures de distanciation sociale sacrifiant des places assises (Dechaux 2020). La pandémie coïncide ainsi avec la première véritable crise économique des ECW dont l'essor a eu lieu après la crise financière des *subprimes*. Ainsi, les ECW de type marchand à vocation commerciale les moins solides, mais à la rentabilité élevée seront amenés à être rachetés par des leaders du marché.

10 Plus généralement, ce sont 20 % des tiers lieux seraient actuellement menacés de fermeture définitive (*L'Indépendant* 2021), à l'instar d'ECW qui étaient pourtant pionniers, comme Épicode Factory à Clermont-Ferrand (Mangon 2020). Le Plateau Fertile à Roubaix ou La Ruche à Montpellier et Castelnau-le-Lez sont devenus des ECW fragiles (Caillaud *et al.* 2020). Pour l'avenir proche, les très grandes entreprises de

coworking comme MamaWorks s'interrogent sur leurs sources pérennes de revenus et les baux de longue durée (3, 6 ou 9 ans) habituellement signés par les entreprises hébergées, qui sont elles-mêmes soumises à l'incertitude du marché et au manque de visibilité (Cartefinance 2020).

11 Dans le même temps, d'autres espaces qui ont pu rester ouverts ou qui ont mis en place les protocoles sanitaires dès le printemps 2020 ont connu une hausse de leur fréquentation. Ainsi, en est-il du Pays de Châteaugiron communauté qui a mis gratuitement son ECW à disposition des télétravailleurs (Ouest France 2021a). Brenne Box à Mézières-en-Brenne a également connu un grand succès pendant les périodes les plus importantes de la crise (Bonnin 2020). Ces deux ECW sont d'initiative publique et associée à d'autres formes de services communautaires initiés par les collectivités territoriales (accès à la fibre/4G, véhicules autonomes, Maisons de Services Au Public, Pôle emploi...). Certains ECW sortent ainsi gagnants de la crise avec une fréquentation ayant augmenté de 25 points par rapport à l'avant Covid (COWORK-CVL, enquête 2021 ; Leducq, 2021).

12 Enfin, ce que l'on observe dans l'ensemble des régions françaises, c'est une fluctuation de la fréquentation sur le second confinement avec notamment des variations liées aux catégories d'utilisateurs des ECW. Par exemple à Trouville-sur-Mer, les télétravailleurs étaient moins nombreux puisque retenus sur l'Île-de-France, et les indépendants avaient moins de trésoreries pour payer l'abonnement (Vergier 2021). Aux rentrées de septembre 2020 comme de janvier 2021, les ECW d'International Working Group (ex-Régus) ont connu une augmentation de 30 % de leur clientèle, du jamais vu dans l'histoire de la marque (Hubin 2021b). En plus du changement de nature des coworkers, on constate un phénomène de vases communicants entre les ECW d'une même agglomération. Disparition de l'un peut signifier regain d'activité, voire prospérité, de l'autre, comme à Clermont-Ferrand (Mangon 2020).

2. DES STRATÉGIES VARIÉES D'ADAPTATION À LA PANDÉMIE

2.1. Du côté de la demande des usagers

13 Les évolutions de la demande en ECW sont des tendances de fond qu'il convient de qualifier. Ainsi, les télétravailleurs qui ont été contraints de partager leur espace de vie privée avec leurs collègues ou qui se sont sentis très isolés (Aracil *et al.* 2021), souhaitent retrouver un cadre propice de travail sans pour autant retourner tous les jours dans leur entreprise (Corse *matin* 2021). Les TPE, PME puis les grands groupes se sont également positionnés pour obtenir des places de bureaux partagés dans les ECW, leur autorisant une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs propres locaux et d'adapter leur charge d'un mois à l'autre (Rollot 2020).

2.2. Du côté de l'offre en espaces de coworking

14 Commençons par rappeler que les ECW sont bien loin de correspondre à un modèle unique. Ils sont le fruit d'une diversité d'initiative, de portage, de financement et de leur finalité (Tableau 2 ; Leducq, 2020 : 105). La crise a cependant révélé que tous avaient besoin d'élargir leur base ou de renouveler leur modèle pour survivre, le coworking des nomades numériques ayant montré ses limites (Dechaux 2020).

Tableau 2 : Typologie des ECW

Type d'initiative	Sous-type	Définition
Public marchand		À l'origine d'une initiative publique (Collectivité ou CCI)
Privé non marchand (ESS)		Volonté affichée d'allier le coworking à des valeurs collaboratives et alternatives fortes (Dimension familiale et amicale importante; subventions publiques très présentes)
Privé de type marchand	Relationnel	Objectif principal de socialisation et d'échange d'information entre les personnes qui fréquentent l'ECW
<i>Objectif lucratif mené par un ou plusieurs acteurs entrepreneuriaux</i>	Infrastructure	Démarche où une personne, en plus de son activité, sous-loue ou loue un espace de travail avec des coûts bas (par la mutualisation)
	Immobilier de bureau	Propose principalement de la location de locaux/bureaux/salles de réunion. L'aspect immobilier et mobilier prime sur l'animation, les valeurs et les services du coworking.

Source : Leducq (2020 : 105) ©COWORK-CVL d'après Ivaldi et al. (2018) et Delabos (2019)

15 Ainsi, certains ECW comme Work in Trouville (Verger 2021) se sont mis à la recherche d'un lieu emblématique dans la ville afin de positionner une pépinière d'entreprise sur le territoire et de permettre à de jeunes startupeurs de créer sur place grâce aux vertus supposées ou réelles du coworking : sérendipité des rencontres, fertilisation croisée et émulation collective. D'autres ECW ont misé sur des solutions court-termistes afin de fidéliser la clientèle des coworkers (tarifs à 1 €/journée, gratuité, report des échéances de loyers...), tandis que des gestionnaires voient dans la crise l'opportunité de repenser et diversifier leur offre de service (salle de visioconférence de haute qualité...) (Egloff 2020). C'est durant l'hiver 2021 que les étudiants - perçus comme las et vulnérables - sont devenus un public spécifique des ECW en France (de Malet 2020a). À Forbach (Gaumont 2021), Toulouse (Ménal 2021) ou encore en Indre-et-Loire (Cyrulnik *et al.* 2021), des places gratuites leur sont proposées pour rompre avec l'isolement.

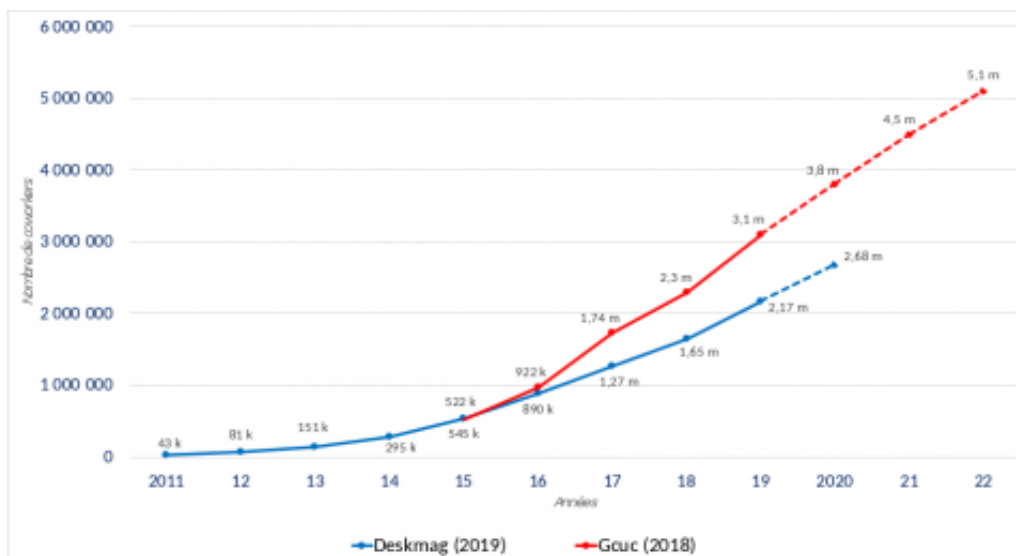
16 De nombreux lieux vidés de leurs occupants traditionnels et de leur vocation initiale se sont transformés en ECW, cherchant ainsi à pallier un manque de revenu tout en s'inscrivant dans une tendance qui avait commencé avant la pandémie. On peut citer les salons de thé du « triangle d'or » de Paris (Lenôtre, Ladurée, Fauchon) qui cherche à attirer des trentenaires à la recherche d'un endroit convivial pour travailler (Von Bardeleben 2020), les hôtels haut de gamme tels que le Novotel installé dans le quartier réhabilité de Saint-Étienne-Châteaureux (Desclos 2020) et Ecklo Hotel dans l'écoquartier Bastide-Niel à Bordeaux (Monier-Vinard 2020a). Le groupe Accor s'est pour cela rapproché de Mama Schelter, le spécialiste anglo-saxon des hôtels coworking (Palierse 2020). Dans les grandes métropoles, les chambres sont transformées en espace de télétravail et louables à la journée (Visseriyas 2020 ; *Le Figaro* 2020). Plus petite qu'un open space dont la fin semble annoncée (Vincendon 2020b), cette solution limite la propagation du virus (Guillou 2020). Enfin, on trouve aussi des initiatives similaires de propriétaires de boîtes de nuit à Pigalle et fermées depuis un an (Kauffmann 2020), de propriétaires de chalets dans les stations de ski des Alpes (Engrand 2020), des enseignes d'ameublement comme Ikea ou Habitat proposent des ECW afin d'élargir leur clientèle (Prudhomme 2020).

17 Ces stratégies d'adaptation sont étroitement corrélées dans le temps et dans l'espace au phénomène de diffusion des ECW sur le territoire français et à la généralisation de la pratique du télétravail. Ces deux phénomènes ne sont pas apparus avec la crise du Covid-19, mais tendent néanmoins à se généraliser, dans une période à la fois propice au développement des ECW de l'économie traditionnelle de marché et de l'économie collaborative des communs urbains (Leducq 2020 : 72 ; Advikos *et al.* 2021).

3. LE COWORKING DEMAIN : ESPACE DE TÉLÉTRAVAIL OU TIERS LIEU PARTICIPATIF ?

18 Notre hypothèse est que les périodes récurrentes de télétravail depuis un an ont contribué à révéler l'importance des ECW comme objet territorial à la rencontre de plusieurs demandes (Dicharry 2020a), celles des travailleurs à distance et d'une évolution des modes de travail bien sûr (Haddad 2020 ; Errard 2020b ; Butin 2020 ; Litzler 2020b), mais aussi d'autres besoins concomitants (impérieux) de la société contemporaine : reconnaissance entre pairs, lieux mixtes vs lieux dédiés ou encore nouvelles solidarités entre les générations et les individus (Kindermans, 2020a). Les orientations futures des ECW influenceront l'évolution de la tendance mondiale du nombre de coworkers (Graphique 2) et affecteront par conséquent la survie, l'extension ou la disparition du phénomène des ECW.

Graphique 2 : Augmentation annuelle du nombre de coworkers dans le monde



Source : Divya Leducq (2020 : 45) d'après Gcuc (2018), Deskmag (2019)

19 * Pour la période 2019-2022, il s'agit de prévisions, faites avant la crise du Covid-19.

3.1. Une réponse appropriée et commerciale au télétravail

20 La crise sanitaire a révélé les avantages de l'autonomie et de la gestion du temps (Libeskind 2020), mais aussi les limites matérielles et psychiques du télétravail généralisé. Sont cités le « temple de la vie privée » d'après l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, l'exiguïté et non fonctionnalité des logements (Lederlin 2020 ; Vincendon 2020a), l'absence de droit à la déconnexion, la perte de lien social, la phobie de l'informatique, une vie conjugale/parentale complexifiée... (Duretz 2020 ; Santolaria 2020).

21 Dès lors, les ECW sont apparus comme un tiers espace, un entre-deux idéal pour travailler (Périnel 2020 ; de Saintignon 2020) y compris en dehors des confinements (AFP 2020a). Encore faudra-t-il que les créateurs et gestionnaires de ces ECW soient conviés aux tables de négociation en cours sur le nouvel Accord National Interprofessionnel (ANI). Si ce cadre légal rencontre des difficultés à s'imposer face aux accords collectifs de branches ou d'entreprises (Diard 2021), le contexte nous invite néanmoins à explorer les réponses qu'apportent les ECW aux travailleurs à distance.

Ainsi, le nombre de jours de télétravail souhaité ou souhaitable varie selon les professions, l'âge, les responsabilités, mais semble également grandement dépendant d'ECW à proximité des lieux de résidence des employés (Ray 2020).

22 L'ECW est l'occasion de rétablir un lien relationnel et de renouer avec la motivation et la productivité. Par ailleurs, pour satisfaire des cadres plus exigeants, les gestionnaires auront besoin de penser des espaces privatifs personnalisables pour des conversations ou des repas d'affaires confidentiels (Faure 2021). Des solutions pour les travailleurs reconnus comme porteurs d'un handicap devront aussi être proposées (Pellen 2020). Les entreprises exigeront aussi des normes de qualité pour leurs télétravailleurs détachés tantôt en ECW tantôt rapatriés au siège, afin de les fidéliser à l'ère post-coronavirus (Le Bolzer 2020) alors que le principe d'unicité du lieu de travail touche à sa fin (Cessac 2020 ; Top Employers 2021). Ainsi, l'offre d'ECW vient-elle en complément et non en remplacement d'une offre d'immobilier de bureau plus classique (Dicharry 2020d ; Kerinec 2021).

3.2. Un levier de développement socio-économique dans une ville participative

23 Des initiatives nées du confinement incitent à repenser les dynamiques territoriales dans des logiques plus participatives (mobilisation des savoir-faire), plus solidaires et plus durables (jardins participatifs, valorisation des friches en ECW ou lieux d'expression musicale et théâtrale...) (de Williencourt 2020). Elles donnent un coup d'accélérateur à des mouvements de la société civile déjà émergents avant la crise. L'accès aux pouvoirs de nombreux maires écologistes et coalition d'élus de gauche pourraient également tendre à les soutenir (Fauqueur 2020). Ainsi, on observe à une multiplication des énergies collectives en faveur d'ECW offrant des packages de services spécifiques incluant des mutuelles, des assurances, qui recréent des lieux partagés et des systèmes de solidarités (Nasi 2020) afin de résister à la « tentation d'une ville sans contact » (de Thoisy 2020) comme au Havre de Perche en Normandie (*Le Figaro-AFP* 2020).

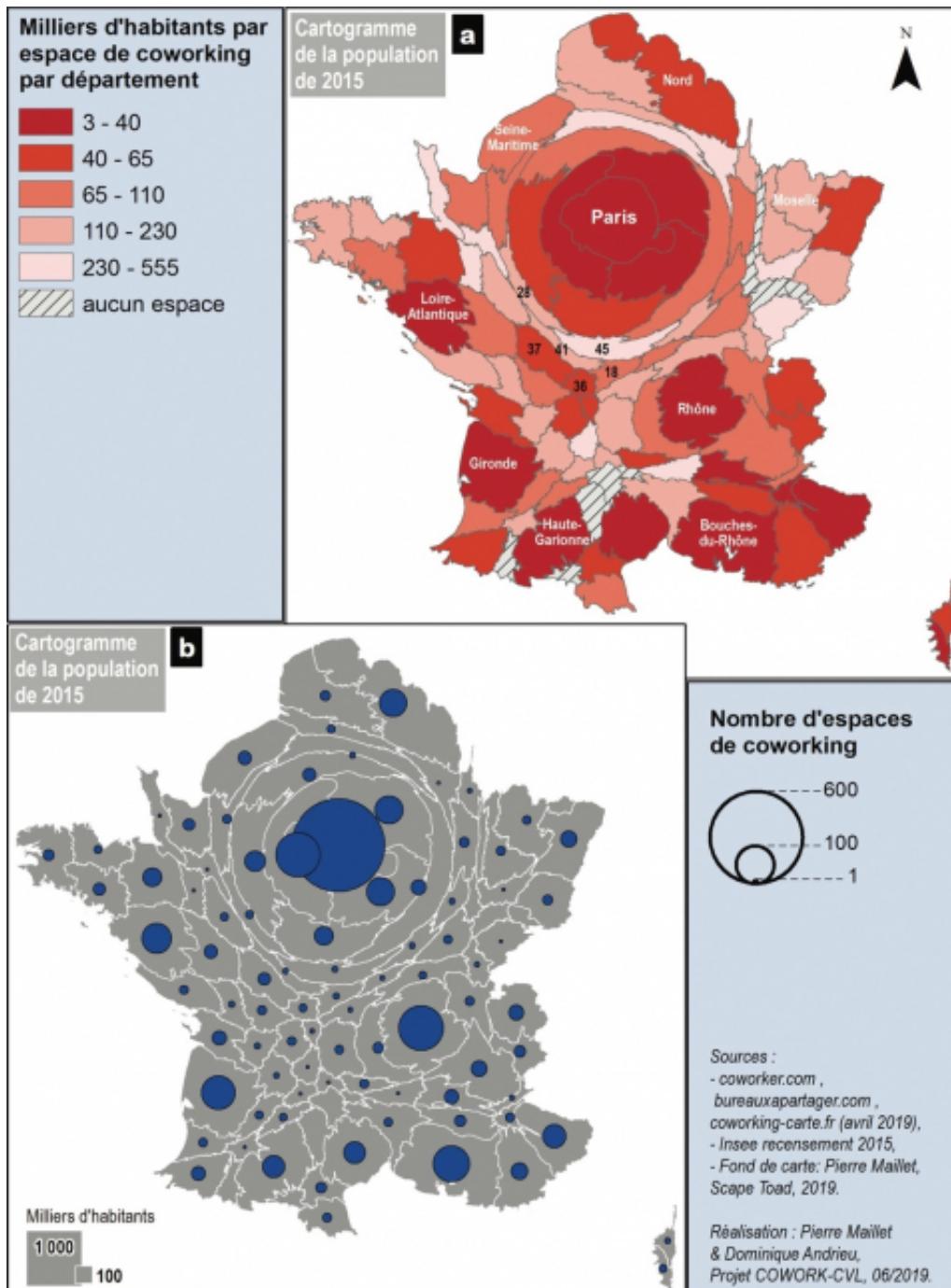
24 Dans ce « grand remue-ménage » (Rigault 2020) et cette volonté d'habiter différemment la Terre (Tuong et Tournier 2020), l'avenir sera-t-il à des espaces de coliving (de Malet 2020b), des écosystèmes de vie et de travail incluant non seulement les sièges d'entreprise, les administrations, mais aussi des tiers lieux, des ECW et des logements dotés de services résidentiels pour les foyers très largement en recomposition (Dicharry 2020b ; Sirot 2020). Un partenariat public-privé entre The Babel Community et la Banque des territoires, émanation de la Caisse des dépôts, va financer six résidences de coliving à Marseille, Grenoble, Paris, Lille, Bordeaux et Aix-en-Provence entre 2021 et 2024 (Bregeras 2020). De leur côté, les groupes immobiliers Bouygues, Vinci ou Altarea lancent leurs marques et projets de coliving en région parisienne (Dicharry 2020c ; *Le Figaro-AFP Agence* 2020).

25 Rejoignant l'idée que la fabrique urbaine est complexifiée (Perrault 2020), non plus uniquement par l'incertitude, mais aussi par les crises de diverses natures qui la traversent (climatique, sanitaire, sociale, terroriste, identitaire...), les ECW auront eux aussi besoin de s'inscrire dans une hybridité croissante entre le modèle commercial et le modèle du bien commun.

4. L'AVENIR DU COWORKING SE JOUERA-T-IL DANS LA DIVERSITÉ TERRITORIALE ?

Ainsi, le coworking répond à la demande de travailler ailleurs et autrement. On le constate sur les cartogrammes réalisés à partir de données déclaratives collectées avant la pandémie (Carte 2), les ECW sont présents partout sur le territoire hexagonal. Les départements les mieux dotés sont ceux des métropoles : Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille... et dans une moindre mesure Lille, Strasbourg ou Rouen. Leur présence dans les territoires périurbains est diffuse et suit un gradient d'éloignement aux métropoles. Notre hypothèse est que les ECW répondent à un besoin différent, mais complémentaire en ville et à la campagne, et que la pandémie a renforcé ou révélé leur capacité à redynamiser les territoires à différentes échelles : renouveau de l'attractivité des villes petites et moyennes, régénération patrimoniale des centres-bourgs ou support au développement endogène dans les quartiers défavorisés.

Carte 2 : Les ECW dans les Départements français en 2019



Source : Leducq (2020 : 113), Andrieu et al. (2019), Delabos (2019) ©COWORK-CVL

4.1. La recherche d'un nouveau cadre de vie, vert

et agréable

27 Pour les ménages vivant en appartement dans les très grandes villes ou des zones urbaines denses, la pandémie, et plus spécifiquement le premier confinement, a fait émerger le besoin de nature et de commodités privées plus spacieuses. Ainsi, à Paris le desserrement souhaité a eu lieu vers les couronnes périphériques ou les franges du Sud-ouest francilien. Le pavillon périurbain faisant de nouveau rêver les jeunes ménages avec enfants. Certains profitant même de leurs dépendances pour aménager un ECW de type « infrastructure » (Tableau 2) où l'on partage les 160 m² de bureau avec d'autres habitants du quartier (Krémer 2020). D'autres Parisiens ayant fait le choix de quitter la capitale lors du premier confinement sont finalement restés à la campagne pour s'établir durablement dans leur résidence secondaire (Massol 2021).

28 Toutefois, toutes les villes moyennes françaises ne sortiront pas gagnantes (Vincendon 2021). Le grand Ouest, l'arc atlantique (Dalloni 2020), la côte landaise ou le littoral basque continuant d'être hyperattractifs pour les ménages aisés, travaillant comme cadres de l'économie de la connaissance et des fonctions métropolitaines (Emery et Peiffer 2020). Une forme de coworking balnéaire y a vu le jour, l'ECW permettant de faire cohabiter les fonctions de travail, de vie de famille et de loisirs personnels (Faure 2020 ; Fensch 2020). Ainsi, on peut citer Libourne au contact des ménages de Bordeaux Métropole (Van Eeckhout 2021). De leur côté, un certain nombre d'entreprises font le choix de se relocaliser directement en région (de Montalembert 2020) ou de recruter des collaborateurs éparpillés à Tours, Annecy ou Fontainebleau. La possibilité du télétravail et donc du choix du cadre de vie devant un argument d'embauche dans les secteurs les plus tendus, comme les développeurs informatiques ou les consultants spécialisés. Un des impératifs pour les DRH restant la liaison aisée au siège (souvent à Paris) au moins une fois par semaine en transport en commun (Rey-Lefebvre 2020). La carte interactive réalisée par le GIP Récia (Carte 3) conforte l'idée d'une attractivité de la mégarégion parisienne, y compris au-delà de l'Eure-et-Loir (Negrone 2020), en pointant la croissance annuelle et constante du nombre d'ECW en Région Centre-Val de Loire. Le nombre d'ECW aléatoirement réparti est ainsi passé de 22 en 2018, à 32 en 2019, puis 37 en 2020 et enfin 46 en 2021 selon les dernières prévisions. 41 ECW sont ouverts au moment de la rédaction de l'article (entretien avec Rémi Toisier, COWORK-CVL 2021).

Carte 3 : Localisation des ECW en Région Centre-Val de Loire



Source : <https://coworkingcvl.fr/> (Mars 2021)

29 Les élus et techniciens des communes et EPCI semblent aussi vouloir accompagner cette tendance favorable à l'attractivité de leur territoire et à la mixité fonctionnelle. Ainsi, le maire de Cergy et vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise souhaite que des incitations fiscales soient accordées pour les entreprises qui réservent à leurs employés des places dans des ECW (Peltier 2020). Les villes émettrices de travailleurs vers les bassins d'emploi pourraient ainsi devenir des villes

stratégiques pour les ECW. La ville de Paris s'étant fixé comme objectifs de diminuer de 30 % le nombre de navettes domicile-travail à l'échelle de l'agglomération d'ici à 2030, notamment grâce au télétravail et à la création d'ECW placés près des logements (Cosnard 2020). À une quarantaine de kilomètres de Lyon, le conseil municipal du Val d'Oingt a voté l'investissement dans des travaux d'un bâtiment communal et l'achat de matériel pour le fonctionnement d'un ECW. Cet investissement est porté par l'adjoint au maire à la « vie économique » et a été concédé suite à la demande d'un collectif de 35 personnes qui souhaitent coworker depuis la commune. Il n'a pas pour objectif d'être rentable, mais de permettre aux habitants de ne plus se déplacer quotidiennement (Daspres 2021).

31 Cependant, si d'un côté, les ECW situés loin des centres d'emploi permettent de limiter les mobilités quotidiennes domicile-travail, d'un autre côté, en rencontrant l'aspiration des ménages et potentiellement des entreprises, ils ne feront que renforcer l'étalement urbain et allonger les temps de commutation. D'autres bénéfices pour les territoires sont à identifier à l'échelle des quartiers, et du tissu architectural et urbain.

4.2. Régénération d'un patrimoine délaissé et Économie Sociale et Solidaire

32 Les nombreux bâtiments emblématiques vacants dans les villes ayant un caché, une histoire et une localisation centrale ou périurbaine constituent une aubaine pour la localisation intra-urbaine des ECW. Ces lieux correspondent à des lieux totems (*flagship buildings*) identifiés dans le cadre de la French Tech, comme à Tours où le MAME a été transformé en tiers lieux et ECW (Photo 1).

Photo 1 : Le MAME, bâtiment phare de la French Tech Loire Valley (Tours)



Source : Divya Leducq (2017, 2019) @COWORK-CVL ; MAME Inauguration (2016)

33 Cependant, il semble qu'avec la crise et des finances en berne, plusieurs maires des villes intermédiaires, petites et moyennes - en collaboration avec leurs EPCI - soient en proie à financer la rénovation d'un bâtiment historique dans la commune afin d'y établir un ECW de proximité et attirer durablement des télétravailleurs, indépendants et coworkers dans un cadre de travail remarquable. Ces investissements, imaginés dans une perspective de tiers lieu pluriel, sont souvent associés à l'idée que pourront s'y organiser des événements associatifs et familiaux. À l'abbaye de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), le projet d'ECW implanté dans un site remarquable entouré d'un vaste parc participe au maintien du lieu (Hubin 2021a). L'objectif, comme à la Maison Glaz de Gâvres dans le Morbillan, est d'équilibrer le bilan sans pour autant chercher à faire de bénéfices (Ouest France 2021 b). Les ECW peuvent être également mobilisés

dans une démarche sociale et solidaire forte, utilisant les lieux historiques pour implanter des activités sociales innovantes. Parfois, c'est le patrimoine ecclésiastique passé des diocèses aux municipalités qui est transformé en pôle culturel ou commercial incluant des ECW. C'est le cas d'un ancien couvert à Deauville (Errard 2021).

34 Des rénovations identiques ont lieu parallèlement au cœur des métropoles attirant d'autres investisseurs du coworking, bien souvent dans un projet de régénération urbaine beaucoup plus couteux et spectaculaire (d'Orgeval 2020). Citons les exemples parisiens de l'ancienne gare des Gobelins aux Olypiades (Albert 2020), de la Trésorerie municipale de Malakoff (Kindermans 2020b) ou encore des sous-sols de la Défense (Litzler 2020a).

35 Ces transformations radicales autour du coworking favorisent l'économie circulaire et la réversibilité des usages d'un même bâtiment. Toutefois, elles soulèvent aussi les questions épineuses des processus de gentrification des quartiers historiques ou au contraire des conflits de voisinages qui peuvent naître de l'arrivée de nouveaux usages, comme dans le cadre de la régénération urbaine du monastère de la visitation à Paris (Bommelaer 2021).

4.3. Un coworking ascendant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville

36 Il n'est pas nouveau qu'à l'occasion des programmes de rénovation urbaine de l'ANRU, un ECW soit implanté dans le quartier en difficulté, profitant ainsi de la manne financière des fonds d'État, mais sans pour autant être ouvert aux résidents du quartier. C'est ce que nous avons démontré sur les quartiers de la Politique de la Ville à Tours, Blois et Orléans (Leducq *et al.*, 2019).

37 La tendance serait-elle en train d'évoluer avec la crise ? C'est ce que semble montrer l'ECW Le Carburateur construit dans les quartiers nord de Marseille afin d'accompagner le goût d'entreprendre sur le lieu du futur campus numérique Théodora. (Molga, 2020a ; Molga, 2020b). Autre exemple d'urbanisme *bottom-up*, l'association Les Déterminés à Sevran (Seine-Saint-Denis) pour l'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers, a réalisé un partenariat avec Erigere, bailleur social au sein du groupe Action logement pour réhabiliter les pieds d'immeubles et y accueillir des ECW, afin d'organiser des ateliers d'acquisition des *soft skills*, préalables indispensables à l'emploi (Couvelaire 2020a). Les quartiers paupérisés ont été touchés par une surmortalité liée au Covid-19 par rapport à la moyenne nationale. Aussi certains gestionnaires d'ECW imaginent comment diversifier leurs services d'aide aux personnes en grande difficulté. C'est le cas de Smart Accessory situé dans le quartier de Bois-l'Abbé, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) défini par son créateur comme un « lieu de vie » de 250 m² inaugurés en août 2019 et qui offre depuis septembre 2020 l'accès à une borne de téléconsultation médicale Medadom (Couvelaire 2020b).

4.4. Une place pour l'urbanisme tactique et temporaire

38 La pandémie laisse aussi entrevoir une fenêtre d'opportunité pour des formes d'urbanisme tactique, temporaire ou transitoire. Des lieux pourraient être investis par des ECW le temps d'être occupés par d'autres fonctions ou destinations. Ainsi, le Grand Lyon porte, sur la friche Ikea de Saint-Priest, un projet d'urbanisme transitoire incluant un ECW et un incubateur avec une volonté forte de mixité des usages (Delpont 2021). Dans le 1^{er} arrondissement de Paris, c'est une association de 25 personnes qui a obtenu

un permis d'occupation temporaire pour 13 mois en attendant la transformation de l'immeuble en logement social. Les espaces communs sont aménagés autour d'un ECW, un frigo, un piano et un tableau blanc (Iribarnegaray 2020). Des courtiers comme BNP Paribas proposent aussi aux entreprises une solution clé en main NowCoworking pour monétiser des surfaces non occupées et ainsi diminuer les charges globales (Tréguier 2021). Enfin, des baux commerciaux vides dans les centres bourgs peuvent aussi être aménagés rapidement, provisoirement et sans trop de surcoûts en ECW (UnEmplacement.com 2020).

5. QUELS RÔLES POSSIBLES POUR LA POLITIQUE PUBLIQUE VIS-À-VIS DU COWORKING ?

39 Cette dernière section est l'occasion de conclure sur les rôles que peuvent jouer les politiques publiques pour faciliter la multifonctionnalité des ECW dans l'ère post-Covid. Nous identifions deux niveaux d'intervention et de gouvernance : sur les aspects économiques, l'État conjointement avec les Régions et, sur les aspects urbains, les gouvernements des collectivités territoriales.

5.1. Des aides compensatoires post-Covid

40 Si les ECW publics marchands (Tableau 2) peuvent compter sur la présence des fonds publics, des aides spécifiques seront débloquées pour les ECW privés marchands ou associatifs, reposant sur un indépendant ou un collectif de personnes. Le Gouvernement français dans le plan de relance économique exceptionnel de 100 milliards d'Euros « Faire la France de demain » a ainsi prévu de débloquer des aides aux ECW comme l'allongement des délais de paiements des charges et cotisations patronales ou le report des loyers (César 2021). Toutefois, face à l'incohérence des injonctions - l'État autorisant les ECW à être ouvert depuis le second confinement, mais demandant aux entreprises de privilégier le télétravail à domicile - des ECW bordelais se sont associés et ont signé un manifeste pour avoir un soutien ferme des politiques publiques en faveur de leur ECW, notamment auprès de tous les employeurs, privés comme publics. Leur voix est portée par la députée de leur circonscription (Farthouat 2021).

5.2. Les fabriques numériques en tant que partie prenante de la « start-up nation »

41 Dans le cadre du renouveau de la figure de la ville productive, les ECW seraient-ils une étape supplémentaire de l'institutionnalisation de la politique d'innovation qui a connu plusieurs étapes à travers les pôles de compétitivité, le label French Tech ou la multiplication des Cités de l'innovation ?

42 Dans son appel à créer 300 nouvelles *Fabriques des territoires* d'ici 2022, l'État à travers l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (Figure 1) entend favoriser les nouveaux lieux et les nouveaux liens dans les communes rurales comme urbaines, en donnant la priorité aux projets portés par le monde associatif (Berbedj, 2020). Dans le contexte post-Covid français, les tiers lieux sont ainsi promus comme des lieux et acteurs à part entière de la relance économique (Caillaud 2020 ; Matas 2020) aussi bien en tant que moteurs supplémentaires de l'économie de la connaissance et de l'économie

tertiaire innovante, mais aussi comme soutien indispensable au secteur agricole et à la réindustrialisation de la France. Par exemple, La Roche-sur-Yon Agglomération en Vendée prévoit d'aider ses agriculteurs en hébergeant les lauréats du concours Agreen Startup dans l'ECW Loco Numérique (Les Échos, 2020).

Figure 1 : Post Twitter pour l'AMI Fabrique des territoires de l'ANCT



Source : ANCT Twitter (09 février 2021)

5.3. L'intégration des ECW aux projets urbains

43 Quand on s'intéresse aux ECW sous l'angle de l'aménagement et du développement des territoires, le dernier enjeu prégnant est celui de l'urbanisme de projet. En effet, la régénération urbaine et la requalification des friches ne sont qu'une option possible parmi les outils de l'urbanisme. Ainsi, face à la multiplication des ECW et à la généralisation des nouveaux espaces de travail, élus et techniciens sont amenés à les intégrer dans les projets urbains à l'échelle des quartiers pour penser en même temps les déplacements domicile-travail, les pratiques quotidiennes et les modes d'habiter. La revue de presse nationale révèle que ce fût le cas au moment des élections municipales 2020 à Paris, dans le cadre de réflexion sur la ville marchable (Marin 2020 ; Zaizoune 2020). Pour le concours d'architecture « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » et du projet urbain sur le quartier Beaujon, le maire de Clichy-la-Garenne prévoit qu'à côté d'un pôle loisirs composé d'un cinéma et d'une médiathèque, figurent aussi des ECW, des bureaux et des commerces afin de servir aux résidents de sa commune (Tenaglia, 2021) et d'éviter le zonage passé et les effets de la séparation fonctionnelle. Cette réflexion qui vise à inclure le coworking dans une réflexion plus globale doit aussi permettre d'éviter aux ECW de produire des effets de gentrification ou de consolidation des quartiers très aisés en nouveaux îlots largement inaccessibles aux autres habitants

de la ville (Errard 2020 a ; Pannier 2021). L'architecture d'exception (Monier-Vinard 2020b), l'opération immobilière rentable (Agence Option Finance 2020) et l'urbanisme peuvent ainsi être associés dans une vision d'ensemble. L'ouverture de l'ECW sur la ville est un facteur clé de résilience urbaine et territoriale.

CONCLUSION

44 En faisant le point sur l'actualité des ECW un an après le début de la pandémie du Covid-19, notre note de recherche souligne l'intérêt de poursuivre les études sur les nouveaux espaces de travail une double perspective disciplinaire d'aménagement du territoire et de géographie économique. La revue de presse nationale en tant que méthode de recherche originale dans un contexte de crise présente un intérêt à être poursuivie. D'une part, un focus régional systématique à partir des grands quotidiens régionaux devrait alimenter une base de données secondaires sur des exemples d'ECW dans les territoires provinciaux et leurs conséquences pour la résilience territoriale. D'autre part, une comparaison internationale de cette revue de presse dans un contexte européen nous renseignerait sur les récits, points communs et différences entre des pays qui connaissent un engouement similaire pour les ECW et tiers lieux et qui ont traversé la même crise. Dans le cadre de notre programme de recherche COWORK-CVL, cette revue de presse était une étape indispensable à la construction d'une grille d'analyse pour des focus group réunissant gestionnaires d'ECW et décideurs locaux sur le devenir des ECW en Région Centre-Val de Loire.

45

Bibliographie

AFP (2020 b) Télétravail, « open space », « coworking » : le coronavirus va changer la vie de bureau, *Le Point*, 12 mai.

Agence Option Finance (2020) ICADE livre un bâtiment entièrement pré-loué à Marseille, *Le Figaro*, 7 février.

Aghion P., Antonin C., Bunel S. (2021) *Le pouvoir de la destruction créatrice*, Paris : Odile Jacob.

Albert L. (2020) Aux Olympiades, une nouvelle vie pour la gare des Gobelins, *Les Échos*, 8 octobre.

Ananian, P., Paulhiac-Scherrer, F., Lachapelle, U., & Parent-Frenette, G. (2018). Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 62 (176), p. 263.

Andrieu D., Delabos P. et Maillet P. (2019) *Atlas cartographique des espaces de coworking*. Projet de recherche COWORK-CVL. Tours : UMR CNRS CITERES - MSH Val de Loire, 54 p.

APF (2020a) Avec le déconfinement, le télétravail appelé à jouer les prolongations, *Le Point*, 5 mai.

Aracil P. et al. (2021), « Le télétravail ne peut être imposé, mais doit reposer sur le volontariat du salarié et la situation de l'entreprise », *Le Monde*, 23 janvier.

Avdikos V., Pettas D. (2021) The new topologies of collaborative workspace assemblages between the market and the commons, *Geoforum* 121, 44-52.

Berbedj L. (2020) Trois nouvelles fabriques de territoire labellisées en Seine-Saint-Denis, *Les Échos*, 6 novembre.

Bommelaer C. (2021) Le monastère de la visitation au cœur d'une polémique patrimoniale parisienne, *Le Figaro*, 15 janvier.

Bonnin J-M. (2020) Une distinction nationale pour la Brenne Box, *La Nouvelle République*, 3 décembre.

Bregeras G. (2020) The Babel Community renforce la mise sur le coliving, *Les Échos*, 14 octobre.

Brown, J. (2017). Curating the "Third Place"? Coworking and the mediation of creativity.

Geoforum, 82, p. 112-126.

Butin A. (2020) Le télétravail ne rend pas les bureaux obsolètes, *Libération*, 8 août.

Caillaud C. (2020) Les « tiers lieux » seront au centre du plan de relance, *Le Figaro*, 26 juin.

Caillaud C., Egloff E. et Mollaret G. (2020) Les espaces de coworking mis à mal par la crise, *Le Figaro*, 21 juin.

Capdevila, I. (2018). Knowing communities and the innovative capacity of cities. *City, Culture and Society*, 13, p. 8-12.

Carte Financement (2020) Coworking et co-living : quel futur après le covid 19 ?

César N. (2021) Bordeaux : l'appel à l'aide de coworkings pour survivre à la crise, *Sud-Ouest*, 15 janvier.

Cessac M. (2020) Le travail chamboulé par le Covid-19, *Le Monde*, 13 septembre.

Corse Matin (2021) Ajaccio : la crise sanitaire menace-t-elle le concept de coworking ? 19 janvier.

Cosnard D. (2020) Coronavirus : Paris repense sa stratégie de résistance aux crises, *Le Monde*, 05 avril.

Couvellaire L. (2020 b) Dans les quartiers populaires, des initiatives « pour éviter le crash social », *Le Monde*, 03 novembre.

Couvellaire L. (2020a) Des initiatives pour lutter contre les discriminations à l'emploi, *Le Monde*, 30 décembre.

Cyrulnik B. *et al.* (2021) Les tiers lieux peuvent jouer ce rôle conjoncturel de vecteur de socialisation et de partage dont nos étudiants ont besoin, *Le Monde*, 1 mars.

d'Orgeval A. (2020) Paris : la seconde vie des friches industrielles, *Les Échos*, 13 mars.

Dalloni M. (2020) Qualité de vie, villes à taille humaine, dynamisme : pourquoi « l'arc atlantique » a le vent en poupe, *Le Monde*, 08 juillet.

Daspres C. (2021) Le conseil municipal confirme le projet d'espace de coworking, *Le Progrès*, 31 janvier.

de Malet C. (2020 b) Le coliving prend son envol en France, *Le Figaro*, 24 septembre.

de Malet C. (2020a) Des campus au secours des étudiants décrocheurs se multiplient, *Le Figaro*, 13 mars.

de Montalembert G. (2020) Ces entreprises font le pari des régions, *Le Figaro*, 23 octobre.

de Saintignon C. (2020) Travailler chez soi ou louer un bureau ?, *Le Figaro*, 14 septembre.

de Thoisy É (2020) Résister à la tentation d'une ville sans contact, *Libération*, 21 mai.

de Williencourt T. (2020) Comment nourrir la transition agroécologique ?, *Libération*, 26 juillet.

Dechaux D. (2020) Frappé de plein fouet par la crise, le coworking se positionne pour le monde d'après, *Challenges*, 1 juillet.

Delabos P. (2019) *Analyse spatiale des espaces de coworking : Mise en perspective nationale, régionale et locale*. Projet de recherche COWORK-CVL. Polytech Tours - UMR CNRS CITERES : Rapport du stage d'ingénieur 4A, 82 p.

Delpont L. (2021) Grand Lyon : de l'urbanisme transitoire au sein de la friche Ikea, *Les Échos*, 25 février.

Desclos, P. (2020) Saint-Etienne dévoile ses formes, *Le Monde*, 18 octobre.

Deskmag (2018) *The 2018 Global coworking survey and forecast*, 27 p.

Di Marino, M., & Lapintie, K. (2018). Exploring multi-local working: challenges and opportunities for contemporary cities. *International Planning Studies*, 25 (2), p. 129-149.

Diard C. (2021) L'accord interprofessionnel de 2020, un outil efficace pour gérer les risques en télétravail ?, *La Tribune*, 28 janvier.

Dicharry E. (2020 b) Immobilier : le confinement a conforté la demande de logements en « coliving », *Les Échos*, 22 août.

Dicharry E. (2020 d) Bureaux : le déséquilibre Est-Ouest s'est accentué en Ile-de-France, *Les Échos*, 15 décembre.

Dicharry E. (2020 a) Le coworking espère tirer son épingle du jeu dans le « travail d'après », *Les Échos*, 19 juin.

Dicharry E. (2020c) Immobilier : les poids lourds du secteur s'intéressent au coliving, *Les*

Échos, 22 août.

Duretz M. (2020) Le couple à l'épreuve du télétravail : « Il empiète sans arrêt sur mon espace, *Le Monde*, 8 juin.

Egloff E. (2020) Coworking : comment les acteurs du secteur s'adaptent à la crise, *Le Figaro*, 16 octobre.

Emery A. et Peiffer V. (2020) Ces villes françaises où il fait bon télétravailler, *Le Point*, 11 juin.

Engrand T. (2020) La Clusaz propose de louer un chalet durant un mois pour 1 euro, *Le Figaro*, 8 février.

Errard G. (2020 b) Covid-19 : à quoi ressembleront les bureaux de demain ?, *Le Figaro*, 3 mai.

Errard G. (2020 a) Un chantier spectaculaire pour 12 500 m² de bureaux avenue Montaigne, *Le Figaro*, 8 mars.

Errard G. (2021) Un ancien couvent transformé en pôle culturel à Deauville, *Le Figaro*, 14 février.

Fagot V. (2020) Dans la tourmente, l'économie du partage n'a pas dit son dernier mot, *Le Monde*, 08 juin.

Farthouat A. (2021) Coworking : le sort des espaces indépendants « dans le viseur » d'Élisabeth Borne, *La Tribune*, 21 janvier.

Fauqueur A. (2020) Municipales : « Rebondir sur l'inventivité et les solidarités révélées à l'occasion du confinement », *Le Monde*, 27 juin

Faure G. (2020) Drôle d'été : le travail à la plage, *Le Monde*, 15 juillet.

Faure G. (2021) Dans un resto clandestin, un espace de coworking ou en vision, les télétravailleurs ont faim de déjeuner d'affaires, *Le Monde*, 30 janvier.

Fensch M. (2020) Cap sur la jolie rade de Brest pour une bouffée d'art, *Le Figaro*, 4 février.

Ferchaud F. (2017) Les communs urbains à l'épreuve du terrain : le cas des lieux de fabrication numérique, *Netcom*, 31 (1/2), 53-76.

Ferchaud, F. (2016). Les lieux d'expérimentation numérique et la fabrique urbaine : Genèse, dynamiques, inscription dans l'espace urbain et diffusion de productions. *Urbia*, Hors Série 3, p. 105-126.

Fiorentino, S. (2019). Different typologies of 'co-working spaces' and the contemporary dynamics of local economic development in Rome. *European Planning Studies*, 27(9), p. 1768-1790.

Gaumont C. (2021) La Turbine, espace de coworking à Forbach, s'ouvre gratuitement aux étudiants, *France 3 Grand Est*, 2 février.

Guillou C. (2020) L'hôtellerie essaie de s'adapter à l'essor du télétravail, *Le Monde*, 20 septembre.

Haddad J. (2020) « Et si le confinement nous conduisait à une transformation du travail ? », *Le Figaro*, 31 mars.

Hubin F. (2021 b) Christophe Burckart, DG d'IWG France : « On va assister à une hybridation des lieux de travail », *Le Parisien Économie*, 25 janvier.

Hubin F. (2021 a) Coworking : à l'abbaye, les travailleurs se partagent un bureau, *Le Parisien Économie*, 10 février.

Iribarnegaray L. (2020) A deux pas du Louvre, une coloc éphémère dans les interstices de la ville, *Le Monde*, 02 décembre.

Ivaldi, S., Pais, I., & Scaratti, G. (2018) Coworking(s) in the Plural: Coworking Spaces and New Ways of Managing, in: S. Taylor & S. Luckman (Eds.), *The New Normal of Working Lives*, p. 219-241. Cham : Springer International Publishing.

Jamal, A. C. (2018). Coworking spaces in mid-sized cities: A partner in downtown economic development. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 50(4), p. 773-788.

Kauffmann P. (2020) Boîtes de nuit : « On a peur d'être oubliés, mais je vois ça comme un challenge », *Libération*, 1 juin.

Kerinec M. (2021) Lyon : bouleversé par la pandémie, l'immobilier de bureau veut se réinventer, *Challenges*, 25 janvier.

Kindermans M. (2020 b) Malakoff : les artisans investissent l'ancienne Trésorerie municipale, *Les Échos*, 8 octobre.

Kindermans M. (2020 a) Perte d'autonomie : des tiers-lieux en Seine-Saint-Denis pour favoriser l'inclusion, *Les Échos*, 8 juillet.

- Krauss, G., & Tremblay, D.-G. (Eds.). (2019). *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs...*, Rennes : Presses de l'Université de Rennes, 220 p.
- Krémer P. (2020) La revanche du pavillon de banlieue, *Le Monde*, 31 octobre.
- L'Indépendant* (2021) À Narbonne, le coworking souffre, mais survit à la pandémie, 12 janvier.
- Le Bolzer J. (2020) Trois conseils pour un déconfinement bienveillant, *Les Échos*, 5 mai.
- Le Figaro* (2020) Covid-19 : face à la crise, les hôtels proposent des séjours en télétravail, 28 septembre.
- Le Figaro-AFP* (2020) « Bienvenue au Havre de Perche » : En Normandie, une « bulle » culturelle prospère loin du monde extérieur, 22 novembre.
- Le Figaro-AFP Agence* (2020) Le « coliving » et ses résidences de nouvelle génération s'installe en France, 7 mars.
- Lederlin F. (2020) Et l'open space entra dans les domiciles..., *Libération*, 7 avril.
- Leducq D. (2020) *Ville productive, ville verte : des figures pour penser l'urbain*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en Aménagement de l'espace et urbanisme : Université de Tours, 326 p.
- Leducq D. (2021) *Après un an de crise, quelles perspectives pour les espaces de coworking ?*, *The Conversation*, 16 mars.
- Leducq D., Ananian P. (2019) « Qu'apporte l'urbanisme à l'étude des espaces de coworking ? Revue de littérature et approche renouvelée », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, p. 963-986.
- Leducq D., Demazière Ch. et Coquel A. (2019) « Diffusion régionale et intégration urbaine des espaces de coworking. Les spécificités d'une région française faiblement métropolisée », *Géographie, Économie, Société*, 3 (21), 145-170.
- Lejoux, P., Flipo, A., Ortar, N., Ovtracht, N., Souche-Lecorvec, S., & Stanica, R. (2019). Coworking, a Way to Achieve Sustainable Mobility? Designing an Interdisciplinary Research Project. *Sustainability*, 11(24), 11 p.
- Les Échos* (2020 b) Vendée : le projet Tract'moi rend les agriculteurs autonomes dans leurs trajets courts, 9 décembre.
- Les Échos* (2020a) En Ile-de France, les tiers lieux, fragilisés, rouvrent timidement, 5 juin.
- Libeskind J. (2020) Accepterons-nous de revenir en arrière ?, *Les Échos*, 15 avril.
- Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique: diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie, économie, société*, 20 (1), p. 33-61.
- Liefooghe, C., & Leducq, D. (Eds.). (2017). La révolution numérique : tiers-lieux, hauts-lieux et territorialisation, *Territoires en mouvement*, 34.
- Litzler J-B. (2020 b) Ce que la crise sanitaire pourrait changer pour nos espaces de travail, *Le Figaro*, 9 novembre.
- Litzler J-B. (2020a) La Défense va mettre en scène ses sous-sols inutilisés, *Le Figaro*, 12 mai.
- Mangon A. (2020) A Clermont-Ferrand, les espaces de coworking font le plein, *Le Monde*, 21 octobre.
- Marin O. (2020) Municipales Paris 2020 Agnès Buzyn : « En six ans, Paris a perdu l'équivalent de la population du 9ème ! », *Le Figaro*, 9 février.
- Marinos, C. (2018). Espaces collaboratifs de travail et clubs d'entreprises: des réseaux au cœur des dynamiques collaboratives d'innovation. *Innovations*, 55 (1), p. 119-141.
- Mariotti I., Di Vita S., Mina Akhavan (Eds.) (2021) *New Workplaces - Location Patterns, Urban Effects and Development Trajectories. A Worldwide Investigation*. Cham : Springer, 303 p.
- Mariotti, I., Pacchi, C., & Di Vita, S. (2017). Co-working Spaces in Milan: Location Patterns and Urban Effects. *Journal of Urban Technology*, 24(3), p. 47-66.
- Massol N. (2021) Dans l'Orne, le coworking en phase campagne, *Libération*, 1 janvier.
- Matas J. (2020) Les tiers-lieux, acteurs locaux et engagés de la relance économique, *Les Échos*, 3 septembre.
- Ménal H. (2021) A Toulouse, un espace de coworking à 1 euro pour les étudiants isolés, *20 minutes*, 10 février.
- Merkel, J. (2018). « Freelance isn't free. » Co-working as a critical urban practice to cope with informality in creative labour markets. *Urban Studies*, 56(3), p. 526-547.

Molga P. (2020 b) Comment le goût d'entreprendre se répand dans les quartiers sensibles, *Les Échos*, 25 novembre.

Molga P. (2020 a) Trois projets inclusifs pour valoriser les quartiers, *Les Échos*, 25 novembre.

Monier-Vinard B. (2020 b) Architecture - Les nouveaux habits du coworking, *Le Point*, 15 octobre.

Monier-Vinard B. (2020 a) Urbanisme/Immobilier - À Bordeaux, une « auberge espagnole », *Le Point*, 4 février.

Moriset B. (2017) Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 34.

Moriset, B. (2014). *Créer les nouveaux lieux de la ville créative. Les espaces de coworking.* HAL-SHS Archives.

Nasi M. (2020) L'individu et les nouveaux collectifs, *Le Monde*, 17 juin.

Négroni A. (2020) En Eure-et-Loir, ces Parisiens qui réalisent leurs rêves de verdure, *Le Figaro*, 25 septembre.

Orel M., Dvoutely O. et Ratten V. (Eds.) (2021) *The flexible workplace: coworking and other modern workplace transformations*, Miami: Springer, 272 p.

Ouest France (2021 b) Gâvres. Les travaux sont achevés à Maison Glaz, 11 janvier.

Ouest France (2021a) Noyal-sur-Vilaine. Le coworking gratuit pendant la crise, 16 janvier.

Palierse C., Accor rapproche son hôtellerie « lifestyle » d'un spécialiste britannique, *Les Échos*, 24 novembre.

Pannier E. (2021) Quand le coworking se décline en version luxe, *Le Point*, 8 février.

Pellen R. (2020) Les cours à distance, à double tranchant pour les étudiants handicapés, *Le Monde*, 4 décembre.

Peltier C. (2020) Les sept piliers de la sagesse urbaine dans le « monde d'après », *Le Monde*, 26 juin.

Périnel Q. (2020) En télétravail oui, mais pas à la maison !, *Le Figaro*, 26 novembre.

Perrault D. (2020) « On ne pourra plus jamais construire la ville avec une seule et même logique », *Le Figaro*, 22 juin.

Prudhomme C. (2020) Habitat à la recherche de son lustre perdu, *Le Monde*, 5 mars.

Ray J-E. (2020) L'insécurité juridique du travail à domicile, *Le Monde*, 10 décembre.

Rey-Lefebvre I. (2020) Les espaces de coworking devraient sortir renforcés de la crise, *Le Monde*, 29 juin.

Rigault N. (2020) Espaces de travail : le grand remue-ménage, *Les Échos*, 22 octobre.

Rollot C. (2020) Espace de coworking recherche télétravailleurs, *Le Monde*, 28 mai.

Santolaria N. (2020), Journal d'un parent déconfiné, semaine IV : mes coworkers en culottes courtes, *Le Monde*, 7 juin.

Scaillez, A., & Tremblay, D.-G. (2017). Coworking, fab labs et living labs : État des connaissances sur les tiers lieux. *Territoire en mouvement*, (34).

Scheffer N. (2020) L'épidémie de Covid-19 bouscule l'aménagement des bureaux, *Le Monde*, 23 septembre.

Sirot L. (2020) Coliving, habitat partagé, habitat participatif... les logements post-coronavirus en quatre questions, *Les Échos*, 24 août.

Tenaglia A. (2021) Clichy : le quartier Beaujon, en pleine mutation, aura son cinéma, *Les Échos*, 7 janvier.

Tintiango, J., & Soriano, C. R. (2020). Coworking Spaces in the Global South: Local Articulations and Imaginaries. *Journal of Urban Technology*, 27(1), p. 67-85.

Top Employers (2021) Des bureaux flex et cosy qui reflètent une économie de partage, , *Les Échos*.

Tréguier É (2021) Du coworking pour aider les entreprises qui ont des surfaces en trop, *Challenges*, 1 juillet.

Tuong N. et Tournier P. (2020) Ecovillages, logements participatifs... Une autre manière d'habiter la Terre, *Le Monde*, 18 août.






UnEmplacement.com (2020) Pourquoi investir dans un local commercial sera rentable dans le monde d'après, *Le Figaro*, 16 octobre.

- Van Eeckhout L. (2021) Libourne, une ville à taille humaine à la reconquête de son identité, *Le Monde*, 13 janvier.
- Verger K. (2021) Trouville-sur-Mer. La crise continue, l'espace de coworking se réinvente un peu, *Ouest France*, 30 janvier.
- Vidal P. (2017) La paradoxale intrusion du numérique dans la France des marges, *In* : Candelier-Cabon M., Gaudin S. (dir.), *La France des marges*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 137-151.
- Vincendon S. (2020 b) Open space, espace en voie de disparition ?, *Libération*, 21 juin.
- Vincendon S. (2020a) A la maison, le télétravail a du mal à faire chambre à part, *Libération*, 29 avril.
- Vincendon S. (2021) Les villes moyennes entrent dans la cour des grandes, *Libération*, 1 janvier.
- Visseyrias M. (2020) Faute de voyageurs, les hôteliers tentent d'attirer les télétravailleurs, *Le Figaro*, 11 octobre.
- Von Bardeleben E. (2020), Lenôtre, Ladurée, Fauchon et leur (nouveau) sens de la fête, *Le Monde*, 14 novembre.
- Zaizoune S. (2020) Comment la Mairie veut faire de Paris une « ville du quart d'heure », *Le Figaro*, 29 septembre.

Notes

1 Le mot coworking a fait son entrée dans les dictionnaires de langue française *Petit Larousse* et *Petit Robert* en 2020.

Table des illustrations

	Crédits	Source : Divya Leducq (2020 : 45) d'après <i>Deskmag Forecast (2018a ; 2019)</i> ; GCUC (2017) ; <i>Knoll CoWorking (2016)</i>
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-2.png
	Fichier	image/png, 37k
	Crédits	Auteure : Divya Leducq, 8 mars 2021
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-4.png
	Fichier	image/png, 26k
	Titre	Carte 1 : Nombre d'espaces de coworking dans le monde en 2019
	Crédits	Source : Andrieu et al. (2019), Delabos (2019), Leducq (2020 : 108) @COWORK-CVL
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-5.jpg
	Fichier	image/jpeg, 368k
	Crédits	Source : Leducq (2020 : 105) @COWORK-CVL d'après Ivaldi et al. (2018) et Delabos (2019)
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-7.png
	Fichier	image/png, 51k
	Crédits	Source : Divya Leducq (2020 : 45) d'après Gcuc (2018), <i>Deskmag (2019)</i>
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-9.png
	Fichier	image/png, 40k
	Titre	Carte 2 : Les ECW dans les Départements français en 2019
	Crédits	Source : Leducq (2020 : 113), Andrieu et al. (2019), Delabos (2019) @COWORK-CVL

	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-10.jpg
	Fichier	image/jpeg, 448k
	Titre	Carte 3 : Localisation des ECW en Région Centre-Val de Loire
	Crédits	Source : https://coworkingcvl.fr/ (Mars 2021)
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-11.png
	Fichier	image/png, 239k
	Titre	Photo 1 : Le MAME, bâtiment phare de la French Tech Loire Valley (Tours)
	Crédits	Source : Divya Leducq (2017, 2019) ©COWORK-CVL ; MAME Inauguration (2016)
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-12.jpg
	Fichier	image/jpeg, 496k
	Titre	Figure 1 : Post Twitter pour l'AMI Fabrique des territoires de l'ANCT
	Crédits	Source : ANCT Twitter (09 février 2021)
	URL	http://journals.openedition.org/netcom/docannexe/image/5677/img-13.png
	Fichier	image/png, 156k

Pour citer cet article

Référence électronique

Divya Leducq, « Les espaces de coworking : des instruments de résilience territoriale pour l'après-Covid ? », *Netcom* [En ligne], 35-1/2 | 2021, mis en ligne le 20 octobre 2021, consulté le 10 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/netcom/5677> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/netcom.5677>

Auteur

Divya Leducq

Maître de conférences HDR en Aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours, UMR 7324 CITERES-CNRS

Articles du même auteur

Secteur TIC et refonte de la gouvernance urbaine [Texte intégral]

Une réflexion sur les nouveaux acteurs de Pune

Recasting of urban governance: considerations from the burgeoning ICT sector in Pune

Paru dans *Netcom*, 23-3/4 | 2009

Droits d'auteur



Netcom – Réseaux, communication et territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.